

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1389 - page 895

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

TAXILIBRE.

Objet : unification des différents acteurs de l'industrie du taxi (conducteurs, exploitants d'autorisations de stationnement, écoles de formations au certificat d'aptitude taxis, installateurs agréés d'équipements spéciaux, éditeurs d'application taxis exclusivement, autres associations, syndicats, fédérations de défense de la profession) ; promotion, sauvegarde et défense des intérêts professionnels et économiques, passés, présents et futurs de l'ensemble de ses membres et plus largement de tous les acteurs de l'industrie du taxi, pris dans leur ensemble ou individuellement ; engagement de toutes actions, judiciaire ou non, en demande ou en défense à l'encontre de toutes sociétés, groupements, administrations publiques (notamment pour contester toute réglementation relative à l'activité du transport public de personnes) ou privées, collectivités, etc ; participation et/ou organisation à toutes réunions, conférences, assises, études, en lien avec son objet social.

Siège social : 24, rue Louis Blanc, 75010 Paris.

Date de la déclaration : 8 février 2015.